Guide d'accueil

Prévention et contrôle des infections



Proches aidants

Bénévoles

Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles

Québec

Équipe PCI

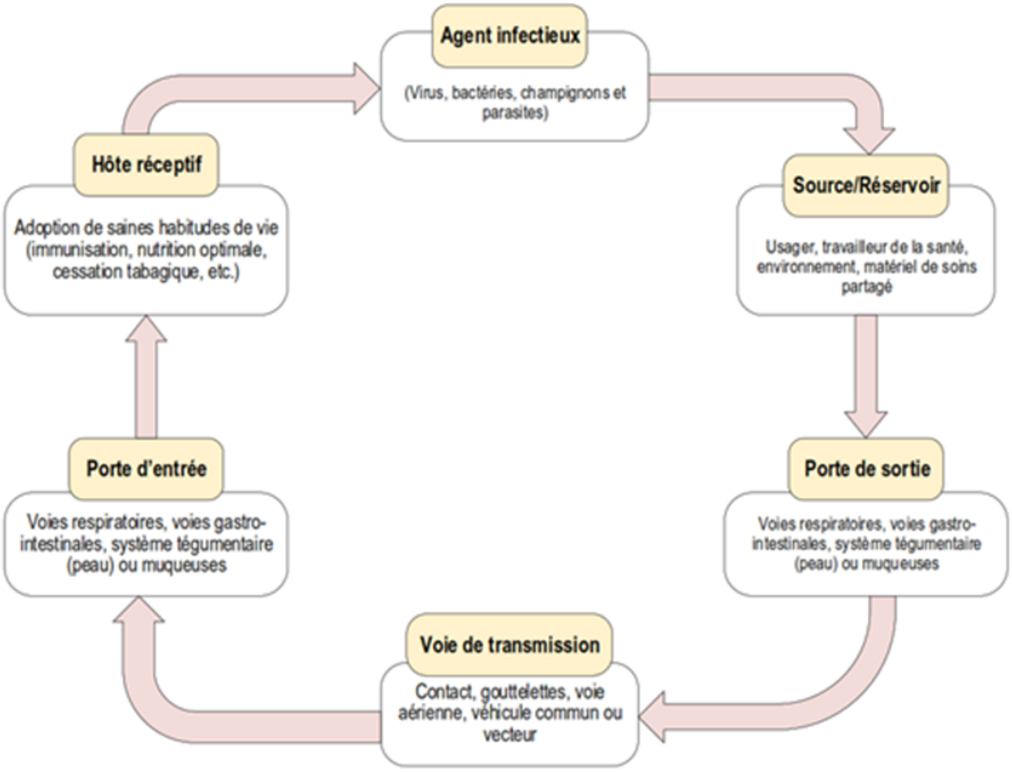
430, chemin principal , Cap-aux-Meules

Téléavertisseur : 418-937-3181

Infirmière.pci.cisssdesiles@ssss.gouv.qc.ca

La chaîne de transmission des infections

La chaîne de transmission des infections inclut les éléments illustrés dans le schéma suivant. Tous les éléments doivent être présents pour que la transmission de l'infection ait lieu. Les moyens dont nous disposons pour briser la chaîne interviennent au moment de la transmission, c'est-à-dire quand le microorganisme est transporté entre deux personnes. Ces moyens sont les pratiques de base et les précautions additionnelles.



1. Les agents infectieux

Ce sont des bactéries, virus, champignons et parasites. Ils peuvent appartenir à la personne ou provenir de l'extérieur.

Les antimicrobiens, les désinfectants et l'hygiène des mains tuent les microorganismes et brisent ce maillon de la chaîne d'infection.

2. Réservoirs dans les établissements de santé

Dans le domaine des soins de la santé, les réservoirs potentiels de microorganismes sont les humains, les animaux et l'environnement. L'hygiène régulière des mains et le nettoyage de l'environnement et du matériel de soins partagé réduisent le nombre de microorganismes présents dans un réservoir.

3. Porte de sortie

C'est la voie par laquelle un agent infectieux quitte le réservoir. Les agents infectieux sont contenus dans des réservoirs comme le sang, les liquides organiques, les sécrétions et la peau humaine. Les portes de sortie sont donc l'appareil respiratoire, les voies gastro-intestinales, le système tégumentaire (peau) et les muqueuses.

4. Voies de transmission

Les voies de transmission des agents infectieux sont classées en cinq catégories : transmission par contact, par gouttelettes, par voie aérienne, par véhicule commun ou par vecteur.

5. Porte d'entrée

C'est la voie par laquelle un agent infectieux pénètre dans un hôte. Parmi les portes d'entrée, on compte les muqueuses des voies respiratoires (nez, bouche, etc), les yeux, le tractus gastro-intestinal, les lésions cutanées et les dispositifs invasifs comme les voies intraveineuses.

6. Hôte réceptif

Pour qu'une infection survienne, la personne doit être réceptive à l'égard de l'agent infectieux. L'adoption de saines habitudes de vie (immunisation, nutrition optimale, cessation tabagique, etc.) permet de maximiser les mécanismes de défense de l'hôte.



Les pratiques de base

Ce sont des précautions standards qui font office de bouclier contre la transmission des agents pathogènes, et ce, sans égard au statut infectieux du patient. Ainsi, il est important de prendre les équipements de protection nécessaires en cas de contact avec des liquides biologiques.

L'hygiène des mains

L'hygiène des mains (HDM) est la pierre angulaire de la prévention et du contrôle des infections (PCI). Elle est une mesure des plus efficaces pour prévenir la transmission d'infections et la dissémination des microorganismes dans l'environnement.

Le lavage des mains ou l'hygiène des mains avec une solution hydro alcoolique doit toujours s'effectuer :

- Avant de préparer, de manipuler, de servir ou de manger de la nourriture ;
- Après être allé à la toilette ;
- AVANT de mettre des gants et APRÈS les avoir enlevés… et lorsqu'on se demande s'il est nécessaire de le faire;
- Avant de toucher au patient ou à son environnement;
- Après un risque de contact avec du liquide organique.





Une vidéo de formation sur l'hygiène des mains est disponible sur le site internet du CISSS des Îles dans la section *Information-Prévention et contrôle des infections.*

URL : https://www.cisssdesiles.com/prevention-des-infections/

L'Étiquette respiratoire

L'hygiène et l'étiquette respiratoires sont des mesures destinées à réduire le risque de transmission de microorganismes respiratoires dans les milieux de soins. Elles ciblent toutes les personnes (usagers, travailleurs de la santé, visiteurs, etc.) qui entrent dans un établissement de soins et qui présentent des symptômes compatibles avec une infection respiratoire transmissible ou potentiellement transmissible. Elles consistent en l'application de mesures pour contenir les sécrétions respiratoires à la source et le respect de l'hygiène des mains.

Voici quelques consignes pour minimiser le risque de contamination lors de la manipulation de votre masque :

- Procéder à l'hygiène des mains avant de mettre le masque et après l'avoir retiré ;
- Jeter si visiblement souillé ou endommagé, si respiration difficile, s'il est très humide ;
- Changer le masque après un contact avec un usager symptomatique ;
- Ne pas toucher le masque — sinon procéder à l'hygiène des mains ;
- Éviter de toucher la zone T de votre visage (yeux nez, bouche). Ce sont nos principales portes d'entrées pour les microbes, car elles contiennent beaucoup de petits vaisseaux sanguins qui en facilitent l'accès.

De l'information sur l'étiquette respiratoire est aussi disponible sur le site internet du CISSS des Îles dans la section *Information-Prévention et contrôle des infections.*

URL : https://www.cisssdesiles.com/prevention-des-infections/

Les précautions additionnelles

Les précautions additionnelles sont un ensemble de mesures qui sont appliquées simultanément, selon le ou les modes de transmission connus ou possibles d'un microorganisme présumé ou identifié, tout en tenant compte des caractéristiques personnelles de l'usager, du type de soins impliqué et du milieu de soins. En adoptant les pratiques de base sans référence à un statut infectieux précis, le risque de transmission de plusieurs microorganismes se trouve grandement diminué.

Toutefois, dans certaines circonstances ou en présence de certains microorganismes, des précautions additionnelles sont requises pour prévenir ou interrompre la transmission. Les précautions additionnelles s'ajoutent toujours aux pratiques de base. Les pratiques de base doivent être intégrées, en tout temps, à tous les usagers en milieu de soin, peu importe le type d'établissement de santé.

Les modes de transmission les plus fréquents sont par contact direct ou indirect, la projection de gouttelettes et la voie aérienne.



L'équipement de protection individuelle (EPI)

Gants

Ils créent une barrière entre les mains et les liquides biologiques et, ce faisant, ils bloquent l'ajout de microbes à ceux déjà présents sur les mains, mais ne les détruisent pas. Ils ne remplacent donc aucunement l'hygiène des mains. Lorsqu'ils sont portés avec d'autres ÉPI, il faut les enfiler en dernier et les retirer en premier.

Quand les porter ?

Les gants doivent être portés lorsqu'il y a un risque de toucher des liquides biologiques ou d'en recevoir des éclaboussures sur les mains. Il n'est pas nécessaire d'en porter pour les activités liées aux soins de base au cours desquelles les contacts se limitent à la peau intacte du bénéficiaire. Les gants peuvent procurer un faux sentiment de sécurité ; ils doivent être portés seulement lorsque requis. Procéder à l'hygiène des mains avant de les porter et après les avoir retirés.

Quand les enlever ?

Il faut jeter les gants après leur usage et ne pas les laver ou les décontaminer avec une solution hydro alcoolique, car le produit peut altérer le gant.

Blouse

Elle crée une barrière entre les liquides biologiques et la peau non couverte ainsi que les vêtements. Il faut la porter lorsqu'une tâche comporte un risque d'éclaboussure ou de souillure ou encore lorsqu'il y a un risque de transmission par contact.

Masque médical

Cet équipement crée une barrière entre les muqueuses du visage (nez et bouche) et les éclaboussures de liquide biologique. Il protège l'environnement des éclaboussures salivaires ou nasales pouvant être émises par la personne qui porte un masque. Il peut également protéger la personne qui le revêt contre les agents pathogènes contenus dans les macro-gouttelettes (plus de 5 microns) émises dans l'environnement par les personnes infectées.

Masque N-95

Le masque N-95 permet de filtrer des particules comme des poussières ou des agents infectieux aéroportés, mais n'est pas conçu pour filtrer des gaz ou des vapeurs. Si vous êtes amenés à porter un N-95, vous aurez préalablement eu une séance d'ajustement (fit-test). Avant de porter votre masque, assurez-vous que les sangles et le filtre sont intacts . Assurez-vous également, qu'il est bien ajusté à votre visage en procédant à un test d'étanchéité (pressions positive et négative).

Les affiches de précautions additionnelles



- SARM
- BGNPC
- ERV



- C.difficile
- Candidas auris
- Diarrhée infectieuse
- Gale norvégienne



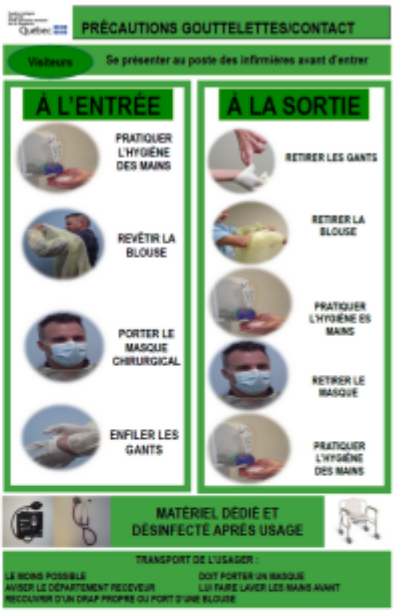
- Turberculose
- Rougeole



- Varicelle
- Zona disséminé



- Méningite
- Coqueluche
- Oreillons
- Rubéole



- Gastro-entérite
- Influenza
- VRS
- Infection invasive à strep A
- Pneumonie à SARM
- Pneumonie



- Neutropénie
- Allogreffes



- COVID-19

Le mot de la fin

Pour toute question supplémentaire, l'équipe de PCI est disponible pour vous aider.

Rose-Anne Deraspe, conseillère cadre en PCI :
418-986-2121 poste 8353
rose-anne.deraspe.cisssdesiles@ssss.gouv.qc.ca

Marie-Ève Bourgeois, infirmière clinicienne en PCI :
418-986-2121 poste 8071
marie-eve.bourgeois.cisssdesiles@ssss.gouv.qc.ca

Équipe PCI
430 chemin Principal, Cap-aux-Meules
infirmiere.pci.cisssdesiles@ssss.gouv.qc.ca

